

la Bourgogne comprise dans le rayon des écoles créées sur les rives du Rhin par les artistes chassés de Byzance, subit longtemps l'influence de l'Orient. Cette influence était ancienne au xi^e siècle, car les relations directes de cette partie de la France avec l'Orient avaient cessé dès le règne de Charlemagne.

Saint-Philibert inaugurerait des méthodes trop nouvelles pour être comprises; le maître des œuvres lui-même eut peur de son audace et ne sut pas s'affranchir dans la construction des voûtes du narthex de la tradition romaine. Aussi bien l'influence directe de ce monument paraît-elle avoir été faible. Quelques esprits audacieux, tels que l'architecte de la cathédrale du Puy, entrèrent dans la voie nouvelle, mais la majorité des constructeurs continua, pendant plus de cent ans, à jeter des charpentes ou à tourner des berceaux cylindriques. Cependant le principe perse de la subdivision *organique* des voûtes en nerfs résistants et panneaux légers avait été proclamé, et, comme toutes les idées trop hardies pour

ses quillons, est identique à la garde des immenses épées sassanides que l'on voit aux mains des rois et de leurs officiers. Seul le fuseau, moderne d'ailleurs, jure par ses dimensions courtes et mesquines. Examinons les détails de l'ornementation. Les ailes des oiseaux entrelacés reproduisent dans leur forme, leur disposition, leur style et jusque dans leurs plus minutieux détails, les vols emblématiques qui surmontent la tiare souveraine des derniers rois sassanides (fig. 76, 77, 94). Ces deux ailes se projettent l'une sur l'autre jusqu'en l'an 590 environ.

Dès l'avènement de Kosroës Purvis, elles se détachent et deviennent jusqu'à la fin de la monarchie l'attribut invariable de la royauté (monnaies de Kosroës II, de Isdigerd III. — Coupe de Kosroës, fig. 94. Sceau sassanide, fig. 119). De Longpérier décrit le premier cet emblème (V. p. 128, Varahram II). Tous les numismates, tous les archéologues orientaux ont adopté sa manière de voir et corroboré par de nouveaux exemples la fixité de l'emblème royal.

Comme dans l'épée du Louvre, les ailes sont éployées et symétriques. Chacune est formée de deux parties : la première pleine, la seconde garnie de ses plumes. Comme dans l'épée du Louvre, elles sont surmontées d'un ornement central : les deux astérisques solaire et lunaire, très distincts au temps de Kosroës II (médaillons, Pl. II et fig. 94), confus déjà sur les médailles de Isdigerd III (632-641). J'insiste sur cet emblème, car le style et l'ordonnance du vol furent éminemment caractéristiques de l'art perse royal du vii^e siècle; il fut réservé aux souverains sassanides et n'apparut jamais sous cette forme dans les ornements français de l'époque romane.

Je n'entends pas dire néanmoins que le pommeau et les quillons soient l'œuvre d'un orfèvre royal de Ctésiphon : le travail est trop barbare.

Mais la broderie, les entrelacs formés par les oiseaux, la forme et surtout la disposition si particulière des ailes, et l'aspect de la garde elle-même, accusent une filiation perse sassanide incontestable. Le modèle aurait été ciselé vers l'an 640, peu de temps avant ou après la célèbre bataille de Koufa.

L'auteur de l'épée, comme l'architecte de Saint-Philibert, devaient être des disciples, celui-ci éloigné, celui-là plus rapproché, des artistes expulsés de Byzance par Léon l'Isaurien, *peu d'années après l'époque où se construisait le Tag Eivan* sur les bords de la Kerkha, et où les ailes d'oiseaux, considérées comme un attribut royal, prenaient à la cour des Sassanides la forme exacte qu'elles revêtent sur le pommeau de l'arme déclassée de Charlemagne.

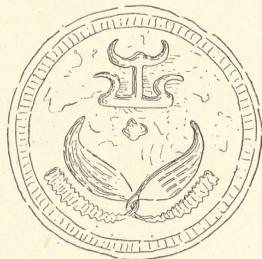


Fig. 119. — Cachet sassanide (vi^e ou vii^e siècle).